

Image not found or type unknown



## Se faire réformer de l'armée

Par **gambler**, le **25/11/2008** à **14:17**

bonjour, mon ami est militaire pour un contrat de 5ans. un accident de travail lui a déclenché une maladie inflammatoire. Notre souci est qu'il ne peut plus servir en compagnie de combat. on lui propose alors un changement de service mais il n'est pas de nature à faire un travail administratif. mes questions sont : peut-il se faire réformer en demandant lui-même cette réforme ? et serait-il possible de casser son contrat afin d'aller en gendarmerie ? merci de votre aide